

## Edito

2002

"Peut-être" l'association, et l'équipe de "clin-d'oeil" vous présentent leurs meilleurs voeux à l'aube de cette nouvelle année.

De l'optimisme ! Cela ne peut paraître à première vue fort évident... et pourtant des signes stimulants démontrent le contraire. Les conseils municipaux et leurs commissions deviennent, grâce à la dynamique instaurée par les nouveaux élus, de vrais lieux de débats d'idées et de propositions, générateurs de dynamisme sociétal et civique. Ils ont en mains la destinée de notre village et s'y dévouent avec talent.

Autre mécanisme indispensable, les associations où des femmes, des hommes, des jeunes ont décidé par leurs actions de sortir Villaines de sa léthargie et d'en faire un lieu de vie.

Plus de convivialité, plus d'échanges, participer à l'épanouissement de notre village sont des clés qui feront reculer des maux tels que l'insécurité, le manque de civisme.

Ne devons-nous pas également favoriser les contacts avec les communes avoisinantes afin de ne vivre trop repliés sur nous mêmes ? Ensemble, définissons la préservation de notre environnement proche et des espaces agricoles, face aux infrastructures routières ou commerciales inadéquates qui nous menacent.

M.B.

## Sécurité :

# UN PEU DE CIVISME... EST-CE SUFFISANT ?



Le constat d'insécurité s'accroît depuis plusieurs années à Villaines, difficile de quantifier les vols, dégradations, vandalismes et cambriolages.

Nous avons rencontré l'adjudant-chef A. Beurain commandant de la brigade de Montsoul pour avoir plus de renseignements concernant son fonctionnement.

### Que fait la gendarmerie ?

L'effectif global est composé de onze gendarmes et de deux sous-officiers. Les permanences réduisent l'effectif actif à 5 gendarmes et un sous-officier pour sécuriser un secteur de quatre communes : Baillet, Maffliers, Montsoul, Villaines (soit 7500 habitants) ainsi que les interventions liées à la proxi-

mité de la Nationale 1. Le constat est vite fait, il est difficile à la gendarmerie de réaliser un travail suffisamment efficace compte tenu de l'ampleur des tâches.

"Dans l'absolu, il faudrait ne pas hésiter à signaler à la gendarmerie tout comportement suspect, de jour comme de nuit, ainsi que tout méfait survenu à l'encontre des habitants, même sans déclarations aux assurances. Ainsi chaque délit serait répertorié pour permettre à la brigade d'acquérir des moyens supplémentaires d'interventions, que ce soit en effectif ou en moyens" nous confie M. Beurain.

La législation actuelle octroie un gendarme pour mille habitants, effectif complet pour la gendarmerie de Montsoul.

Dans le Parisien du 04-12-2001 le nouveau préfet Jean

**S'il est un sujet qui nous concerne tous, c'est bien la sécurité: le droit de vivre sans crainte, ni pour ses proches, ni pour ses biens. A l'heure où, à Villaines comme ailleurs, les actes de vandalisme se multiplient et pèsent sur l'ambiance générale, Clin d'Oeil fait le point sur la situation.**

Michel Berard stipulait qu'il n'y avait "jamais eu autant de policiers et de gendarmes en poste sur notre département et qu'en effet la lutte contre l'insécurité ne s'abordait pas seulement en terme d'effectif, que la démarche doit être plus globale à savoir qu'il faut y associer bien d'autres administrations telles que l'école par des cours de civisme, et l'Etat en soignant la politique de la ville et du territoire."

### Que font nos élus ?

Lors du dernier conseil municipal, le sujet a été abordé par les élus de Peut-être afin de mettre en place une commission de travail. Sept conseillers municipaux ont pris rendez-vous pour travailler sur ce problème (Mmes Catherine Censier, Carole Dumont, Sylvianne Pinel,



Erika Tauer, Catherine Vacher et Mrs Fabrice Rivière, Patrice Robin auxquels s'est adjoint Michel Cholé).

Souvent, lorsque l'on parle d'insécurité, on a tôt fait d'incriminer les parents. Mais c'est oublier qu'ils ne sont pas les seuls responsables et que la sécurité est "l'affaire de tous". Ainsi, il faudrait essayer de sécuriser notre village pour qu'il ne soit plus lieu de rencontres délicieuses. Dans ce sens, la commission "sécurité" réfléchit à la mise en place de mesures simples comme l'amélioration de l'éclairage public, notamment sur la place.



### Attention voie dangereuse !

Mais l'insécurité ne se limite pas aux problèmes liés à la délinquance. La circulation et les excès de vitesse représentent, outre les nuisances sonores, un autre danger des plus préoccupants pour Villaines. Les rues du village sont empruntées nuit et jour par des automobilistes imprudents, auxquels s'ajoutent tracteurs et poids lourds.

Le sens civique s'apprend à la maison comme sur les bancs de l'école, et non pas seulement par la répression. Il est un devoir pour TOUS pour le bien de chacun.

#### VA & PB

Clin d'Oeil remercie M. Beaurain, adjoint-chef de la brigade de Montsoul, qui a accepté de répondre à nos questions.

# UNE AGRICULTURE



**Suite au portrait de Frédéric Rolland, paru dans le numéro 3, Clin d'Oeil a voulu en savoir plus sur l'agriculture val d'oisienne et villainoise. Conscients de son importance économique et environnementale, nous voulions connaître ses difficultés et savoir comment les cultivateurs envisagent l'avenir de leur profession.**

Villaines, un village bordé de champs. Betteraves, blé, maïs et arbres fruitiers se partagent l'espace et lui offrent une agriculture riche et variée, à l'image de celle du reste du Val d'Oise.

Pour se convaincre de son importance dans ce département, il suffit d'un constat : l'agriculture occupe à elle seule près de la moitié de sa superficie. A Villaines ce rapport est encore plus impressionnant. Sur les 189 hectares que compte la commune, environ 177 sont utilisés en terre agricole.

### Quand la ville déborde...

Située au cœur d'un marché de plusieurs millions de consommateurs, l'agriculture val d'oisienne a longtemps profité de sa situation géographique privilégiée. Les terres y sont riches et le Val d'Oise est classé parmi les départements les plus favorisés en ce qui concerne les revenus des agriculteurs. Mais ils doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses difficultés.

D'abord, sous l'effet de l'urbanisation, on assiste à une diminution continue de la surface agricole : environ 500 hectares ont ainsi cessé d'être exploités entre 1984 et 1998. Les villes s'étendent, les routes et autres infrastructures se développent... on reprend donc sans cesse de nouvelles terres à ceux qui les possèdent : les cultivateurs. Ainsi, les expropriations se multiplient.

Par conséquent, les exploitations sont de plus en plus enclavées dans le tissu urbain. Quand elles sont préservées aux proches abords des villes, la cohabitation est souvent difficile et entraîne des problèmes de circulation, de voisinage... Elles sont aussi parfois la proie d'actes de vandalisme. Ainsi, M. Rolland, arboriculteur villainois, nous a confié que la circulation, la pollution ambiante et le pillage de certains champs rendent les conditions de plus en plus difficiles.

De plus, les exploitations sont freinées dans leur développement par l'impossibilité de pouvoir s'agrandir étant donné le faible nombre de terres disponibles.

La plaine de France est particulièrement touchée par l'urbanisation. L'A16, si elle est prolongée, va beaucoup toucher les exploitations agricoles comme elle l'a fait dans l'Oise.

Ce type d'infrastructure a pour conséquence le morcellement des terres, qui les rend moins intéressantes à exploiter. Elle conduira à de nombreuses expropriations : à l'espace pris par la route, il faut ajouter celui d'une éventuelle gare de péage avec une zone de stationnement pour poids lourds, et l'on parle même de l'implantation d'une zone d'activités à ses abords.

Selon Stéphane Moureau, agriculteur et conseiller municipal villainois, les expropriations ne sont pas intéressantes pour les cultivateurs car ils ne sont pas maîtres de la négociation de la cession des terrains. Pourtant, il pense qu'il n'est pas utile de s'opposer au projet du prolongement de l'A16, le jugeant inévitable.

Les producteurs de légumes franciliens et val d'oisien sont confrontés à d'autres problèmes, notamment

# LOCALE À PRÉSERVER



économiques : coût élevé des salariés, montants jugés très importants des impôts et fermages. Avec le développement des moyens de communication, ces producteurs perdent en outre le privilège d'être les seuls fournisseurs du marché francilien. Ils doivent aujourd'hui faire face à une concurrence venant des autres régions françaises et de l'étranger.

## Un avenir incertain

M. Moureau a accepté de faire un point avec nous sur son exploitation et les difficultés qu'elle rencontre. Sur ses 175 hectares (dont 50 sur la commune), il cultive du blé, du maïs et des betteraves. Le prix du blé ayant fortement chuté (de 1,30 en 1991 à 0,90 francs par quintal en 2002), la betterave s'avère être aujourd'hui sa production la plus rentable. Cette dernière est entièrement distribuée en France et notamment par la société Beghin Say. Quand on lui parle de l'avenir,

Stéphane Moureau avoue qu'il se questionne chaque année sur sa profession et sur sa production. En 1990, il y avait 1,2 millions d'agriculteurs... Aujourd'hui, ils ne sont plus que 650 000. La fluctuation des prix, et l'impossibilité de trouver de nouveaux créneaux, rendent le maintien des exploitations difficile.

Selon lui, l'avenir passe d'abord par le développement des CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole). Il s'agit d'investir et d'utiliser des engins en commun comme cela se fait dans certaines régions. Ces engins sont ainsi plus utilisés et donc plus rentables. Ensuite, il faudra éviter au maximum de passer par des intermédiaires pour la distribution, même si les possibilités de vente au détail s'amenuisent.

Pour les arboriculteurs, les temps sont tout aussi durs. Leurs résultats se sont avérés catastrophiques ces 5 dernières années. Ils souffrent de la concurrence des pays de l'Est,

de la dépendance vis à vis des centrales d'achats qui fixent les prix et de l'apparition de nouvelles normes coûteuses. Même si cette année s'annonce meilleure, M. Rolland nous confiait en octobre dernier que ces difficultés amenuisaient les chances de survie des exploitations comme la sienne.

## Agriculture & cadre de vie

Les cultivateurs sont souvent les premiers responsables de la pollution des sols. M. Moureau suit déjà un cahier des charges qualité, dans lequel est définie une limitation au recours à l'azote et autres traitements afin d'assurer un meilleur rendement avec le moins de nuisances possibles.

Sensible à la sauvegarde de l'environnement, il a déjà pensé à la production biologique, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il pense que les impératifs de rentabilité poussent les cultivateurs à com-

mettre des erreurs comme le démorcellement des terres. Aujourd'hui, tout le monde sait qu'il faut remorceller avec des haies pour éviter les écoulements, mais ce n'est pas rentable.

A la fin de l'entretien, nous avons abordé le sujet des OGM. Stéphane Moureau pense qu'il y a un avenir pour cette méthode, mais pas pour n'importe quel produit. Un point de vue intéressant qui nécessiterait d'être développé plus longuement dans un prochain numéro.

Une chose est sûre, l'agriculture en plaine de France fait partie de notre cadre de vie. Si elle perdait de son ampleur, si progressivement elle disparaissait, la qualité de vie de cette région en serait bouleversée.

Il faut que les collectivités locales prennent conscience de ce fait et qu'elles s'attellent à préserver les espaces agricoles. Pour que Villaines reste un village, bordé de champs.

**EDM, MB & VA**

Nous remercions Mrs Stéphane Moureau et Frédéric Roland.

## Quoi de neuf chez Valdève ?

Comme tout le monde aura pu le constater, les travaux d'extension de la plate-forme de retraitement des déchets végétaux ont commencé début novembre. Mais peu de temps après, ces travaux se sont arrêtés et lors du conseil municipal de Villaines sous bois du 4 décembre 2001, le maire a demandé l'autorisation d'"attaquer au Tribunal Administratif l'éventuel arrêté préfectoral positif concernant VALDEVE". Que s'est-il passé ?

Apparemment, la préfecture vient de s'apercevoir que le projet d'extension se trouve sur une zone réservée au futur tracé de l'autoroute A16. Ainsi, l'extension de la plate-forme aurait dû être

refusé, et M. le Maire ne souhaite pas que la préfecture fasse une exception pour ce dossier.

Mais des interrogations subsistent. Comment cette information aurait-elle pu échapper à la commune d'Attainville (dont le Plan d'Occupation des Sols mentionne l'emprise de l'autoroute A16) et à la préfecture lors de l'établissement des autorisations ? Comment se fait-il que cette "erreur" surgisse juste après le début des travaux ? Aucune idée, aucune réponse. Mais récemment, les travaux ont repris...

**SDM**



# SE DÉVELOPPER, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT

**24 novembre 2001 à Domont : Conférence-Débat\* sur le thème "Vers une charte de l'environnement pour la préservation de la Plaine de France Ouest". Cet événement fût l'occasion pour les élus et les personnes intéressées de découvrir cette nouvelle approche en matière de politique locale que l'on nomme "le développement durable".**

## Qu'est-ce que le développement durable ?

L'objectif du développement durable est "de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs". Il s'agit d'une "double solidarité : horizontale à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations".

Cette optique se base sur 4 piliers majeurs constamment en interaction :

- le social
- l'économie
- l'environnement
- la démocratie participative

## D'où vient-il ?

Lors de la Conférence internationale de Rio de Janeiro en 1992, les Etats se sont engagés, à faire évoluer les territoires en évitant de compromettre gravement les équilibres économiques, écologiques et sociaux. En effet, les ressources humaines et les zones naturelles ne sont pas indéfiniment renouvelables.

## La conférence du 24 novembre 2001

Cette conférence, organisée par le Collectif Plaine de France Ouest, a eu lieu à



Domont. A cette occasion, sont intervenus :

- des spécialistes en matière de développement durable,
- des représentants de l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies (ARENE), financeur de ces initiatives.
- des représentants du Conseil Economique et Social et de la Chambre d'Agriculture Interdépartementale de la Région d'Ile de France.

De plus, des expériences réussies ont été exposées par 2 élus de la région parisienne qui ont opté en faveur de cette démarche :

- M. Giraudy, maire de Vernouillet au niveau communal.
- M. Froin, maire de l'Haye les Roses, au niveau intercommunal, avec les villes de Cachan, Fresnes et Arcueil.

## Ville de Vernouillet : un exemple très significatif

Cette commune située à 35 km de Paris, dans un cadre semi-rural, s'est attelée à la construction d'un projet à partir des ressources locales, riches en zones forestières et

agricoles. Ce projet avait pour but de développer l'économie de Vernouillet grâce à l'agriculture, ce qui fut rendu possible par la mise en place d'échanges de services entre la ville et l'agriculture, notamment :

- en facilitant la vente de produits locaux, par l'accès à des circuits de distribution (marchés plein air, ventes à la ferme),
- en participant à l'entretien des espaces verts,
- en créant des jardins familiaux, des zones de loisirs,
- en contribuant à l'éducation à l'environnement et au civisme.

Des mesures ont été prises pour stabiliser les zones agricoles et favoriser le développement des différents types de production : arboriculture, maraîchage, céréale etc...

Ces mesures ont eu un bilan largement positif. Les oppositions politiques se sont arrêtées car tous ont pris conscience du développement à long terme de la ville. Les agriculteurs ont eu confiance, les habitants ont vu leur choix pris en compte et leur cadre de vie s'améliorer. Aujourd'hui, cette initiative va s'étendre aux communes des alentours car

elle a permis la création d'emplois et des exploitants se portent candidats pour s'installer.

## Un certain manque de transparence

Environ 70 personnes étaient présentes dont un seul et unique maire, celui de Bouffémont (Guillaume Besnier). Ce dernier en a profité pour inciter les gens à interpellier leurs élus sur ces questions. On peut regretter le désintérêt dont font preuve les élus locaux.

Nous savons que des projets de Zones d'Activités Economiques fleurissent (une à Attainville et une autre sur l'actuelle cueillette) et qu'ils auront sûrement des conséquences sur les activités agricoles et sur notre paysage. Sans compter sur l'A16 qui pointe le bout de son nez...

Nous sommes donc en mesure de demander aux élus leurs positionnements sur ces questions qui nous préoccupent sérieusement.

CA

\* Cette conférence a été organisée à l'initiative du "Collectif Plaine de France Ouest". Le dossier de la conférence est consultable à la mairie de Villaines sous bois.

Dans le dernier numéro de Clin d'Oeil, nous vous parlions déjà de la prolongation de l'A16 qui menace nos proches environs.

Aujourd'hui de nombreuses associations se mobilisent contre ce projet, dont "Peut-être". Pour se faire entendre auprès du Conseil Général et

de l'Etat, elles ont besoin de votre soutien. Remplissez cette pétition et expédiez-la à l'adresse située en bas de page. Le texte ci-

dessous vous explique la problématique actuelle et le positionnement des associations qui se sont regroupées pour s'opposer à l'autoroute.

**A16 - RN1 - Francilienne  
une seule décision raisonnable :  
la déviation de la RN1 à Montsoul - Maffliers  
Signez la pétition**

Actuellement, l'autoroute A16, à péage, venant de Calais par Amiens et Beauvais, se termine à l'entrée du Val d'Oise à l'Isle Adam. Elle se prolonge par deux voies rapides : la RN 184 direction Cergy et la RN1 direction Paris.

Sur la RN1, la traversée de Maffliers et de Montsoul, avec une série de feux tricolores, est la seule rupture de la continuité de la voie rapide jusqu'à Groslay. A la Croix Verte se croisent deux routes importantes : la RN1 et la Francilienne.

Le Conseil Général est responsable de la Francilienne. L'Etat est responsable de la RN1 et de l'A16.

**Le projet de prolongation de l'A16 à travers la Plaine de France, de l'Isle Adam à Attainville (jusqu'à la Francilienne), avec péage, est de nouveau à l'étude.**

Le tracé privilégié par la DDE (Direction Départementale de l'Equipement), la DRE (Direction Régionale de l'Equipement) et la SANEF (Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France) est ravageur :

- il occasionne des nuisances très importantes (bruit, pollution, augmentation de la circulation, augmentation du nombre de camions, sécurité, etc.) pour les villages d'Attainville, Maffliers, Montsoul et Villaines.

- il détruit plus d'une centaine d'hectares de terres agricoles, mettant en cause la pérennité des exploitations agricoles concernées et détériorant le cadre de vie de tous les habitants du secteur.

- il ne résoud pas le problème de la déviation de la RN1 à Montsoul et Maffliers demandée par les habitants depuis longtemps : les véhicules continueront d'emprunter l'actuelle RN1 puisque l'A16 sera payante à Attainville et allongera le parcours de plusieurs kilomètres.

**Ce tracé n'est pas définitif : le projet est au stade des études. Le Ministre des Transports a promis la concertation.**

Le projet soutenu par nos associations : c'est une déviation de la RN1 à Monsoul-Maffliers se raccordant à la Croix Verte (comme l'ancienne RN1 a été déviée à Saint Brice, Domont et Moisselles). Ce projet présente les avantages suivants :

- Il préserve le cadre de vie des habitants en limitant la consommation d'espaces agricoles.
- Il réalise la continuité de la RN1 en voie rapide de Groslay à l'Isle Adam sans feux rouges.
- Il permet aux habitants de Montsoul et Maffliers de retrouver sécurité et calme.
- Il est d'un coût très inférieur à celui de la prolongation de l'A16.

**Mais le 15 février, le Conseil Général doit prendre la décision de travaux importants à la Croix Verte** pour supprimer le giratoire, dernière coupure de la liaison Cergy - Roissy. Si le raccordement de la déviation de la RN1 n'est pas prévu, à quoi servira la concertation promise par le Ministre des Transports ?



*Collectif Plaine de France Ouest*

*A.D.R.E.C. Bouffémont - 01 39 91 60 80*

*Agir autrement - Montsoul 01 31 73 97 33*

*Association pour la Sauvegarde d'Ézanville*

*Attainville, ma campagne - 06 84 79 33 38*

*Ézanville, mon village - 06 65 17 52 96*

*Les Amis de la Terre, Val d'Oise - 01 39 35 00 50*

*95560, Ensemble - 01 34 69 92 29*

*Association pour la Sauvegarde du Moulin et des Cercelets -*

*Domont - 06 77 24 93 22*

*Soutenu par :*

*Association des Riverains de la RN1 à Montsoul et Maffliers*

*"Association Peut-être" Villaines-sous-Bois*

*06 21 06 35 06*

*Association de défense de Nerville*

*01 34 08 20 63*

*Les Agriculteurs du Pays de France*

## Pétition

**Je soussigné-e, demande au Ministre de l'Equipement, des Transports et du Logement et au Conseil Général du Val d'Oise de prendre position :**

- pour la déviation de la RN 1 à Montsoul-Maffliers
- contre la prolongation de l'A 16.

Nom et Prénom : M. Mme, Melle -.....

Adresse personnelle : .....

Signature

**Pétition à retourner avant le 9 février 2002 :**

**Collectif Plaine de France Ouest et autres Associations  
19 allée du Lac - 95330 DOMONT**

# POUR RESTER À DOMICILE

Une nouvelle allocation a vu le jour cette année au niveau national : l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie. Son but : permettre aux personnes âgées de rester indépendantes.

**A** Villaines, les retraités ne sont pas oubliés. A l'occasion des fêtes de fin d'année, ils ont été conviés à participer à un goûter et ont reçu un colis de friandises offert par le centre communal d'action sociale, comme tous les ans.

Villaines compte une soixantaine d'habitants de 60 ans et plus. Beaucoup de jeunes retraités quittent le village pour passer leur retraite loin de la région parisienne et profiter d'une meilleure qualité de vie. Mais la tendance montre aussi qu'en vieillissant, beau-

coup de personnes plus âgées se rapprochent des communes où elles peuvent trouver toutes les commodités : le médecin, des commerces ainsi que des centres de soins.

Villaines n'offrant pas les avantages des centres villes, il est difficile de rester dans son

logement quand on devient dépendant par l'âge ou le handicap.

Dans le Val d'Oise comme dans les autres départements, la loi sur l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie est entrée en application depuis le 1er janvier 2002 et

remplace l'ancienne Prestation Spécifique Dépendance.

## Qu'est ce que l'APA ?

Cette prestation est versée par le conseil général et permet de financer des aides humaines (aides ménagères, aides à domicile) aux personnes les plus dépendantes. Cette allocation s'adresse aux personnes de 60 ans et plus ayant une perte d'autonomie et est calculée en fonction du degré de dépendance (de 300 à 1000 environ).

Elle concerne les personnes restant à domicile comme celles accueillies dans des établissements pour personnes âgées. Pour les personnes intéressées, le dossier est à retirer à la mairie et à renvoyer au Conseil Général une fois rempli, accompagné d'un certificat médical.

AD

## “ BONJOUR, JE SUIS VOTRE NOUVEAU VOISIN... ”

**Difficile de faire des rencontres lorsque l'on s'installe dans un nouveau village...**

**O**n ne compte plus, chaque année à Villaines, le nombre de pavillons qui changent de propriétaires. Certaines personnes quittent le village, d'autres y arrivent. Il y a toujours eu, à Villaines, un "turn-over" important. Ce renouvellement a pour effet de rajeunir le village, car ce sont bien

souvent des personnes retraitées qui quittent la commune, laissant la place à des couples plus jeunes et avec enfants.

### Le rôle de l'école

L'école est un formidable lien social. En effet, les parents dont les enfants sont scolarisés à Villaines ont l'opportunité de se rencontrer à la sortie de l'école. Cela permet de discuter, de découvrir de nouvelles têtes et c'est pour les nouveaux habitants le moyen

de s'intégrer dans la commune. Des initiatives ont d'ailleurs été prises pour que les parents s'investissent dans la vie scolaire (via les ateliers créatifs le samedi).

Cela est tout autre pour les couples sans enfant ou avec des enfants qui ne vont plus à l'école, il n'existe aucun lieu favorisant les rencontres. Tout juste la gare le matin. Villaines est un village dortoir, il souffre d'un manque de structures permettant réelle-

ment les échanges et la communication. Comment alors envisager une implication des habitants dans la vie de la commune, si ceux-là ne peuvent se rencontrer qu'à la sortie de l'école ?

Pour compenser ce manque de structures, les associations jouent un rôle majeur. Sachez, chers nouveaux habitants, qu'il existe à Villaines un tissu associatif auquel vous pouvez vous adresser.

MD

<p>Atelier mécanique - Carrosserie Ventes de voitures neuves et occasions Entretiens toutes marques</p>  <p>SA Paris Viarmes Automobiles - Agent 1 rue de Paris - 95270 Viarmes Tél. : 01 30 35 40 88 - Fax : 01 34 68 06 32</p>	<p>INSTALLATIONS INDUSTRIE BATIMENT DEVIS GRATUITS DEPANNAGE MAINTENANCE RENOVATION</p> <p><b>MONTFORT Charles</b></p> <p>ENTREPRISE D'ELECTRICITE</p> <p>17, rue de Villiers le sec 95 570 Villaines sous Bois</p> <p>Tel/fax : 01.34.09.06.28 GSM : 06.07.41.72.62 Mail : Ent.Montfort@wanadoo.fr</p>
---	---



# UN DEBUT D'ANNÉE BIEN REMPLI

## LES VILLAINOIS FONT DU SKI

Les 19 et 20 Janvier 2002, les Villainois étaient sur les pistes. Le séjour à la station Les Rousses (Jura) organisé par l'ASCV a été un véritable succès. Bon voyage, bon hôtel, bonne neige, bonne ambiance...

Au programme : ski, fête, re-ski, raquettes et vin chaud. Tout ça en deux jours, autant dire que le week-end fût chargé. Certains chaussaient les skis pour la première fois, avec plus ou moins de réussite !

Un grand bravo, donc, à l'ASCV pour avoir proposé ce court séjour aux sports d'hiver. Un grand merci aussi à tous les participants pour leur bonne humeur. A quand le deuxième épisode ?



## DISTRACTION, DÉGUSTATION ET RÉFLEXION

Le samedi 26 janvier au soir, l'association "Peut-être" organisait une soirée jeux à la salle communale de Villaines. Pas moins de 4 animateurs de l'association "Atout-Jeux" étaient mobilisés pour faire découvrir des

jeux de société originaux à la cinquantaine de participants de tous les âges : jeux de réflexion, d'observation, de rapidité, jeux de cartes, jeux sur plateau, jeux de bois... Et ceux qui, par manque de chance, ne

cessaient de perdre purent se consoler en dégustant la galette des rois offerte par "Peut-être". Prendront-ils leur revanche dans une prochaine édition l'automne prochain ?



## VILLAINES PASSE À TABLE

Le samedi 2 février, l'association "La Festive" proposait une soirée tartiflette à la salle communale. Chaude ambiance dans

ce chalet savoyard, recréé au cœur de Villaines, où plus de 50 personnes se sont retrouvées pour faire la fête. Coup de cha-

peau aux organisateurs (S.Pinel, C.Censier, F.Rivière, A.Gontier, J.C Chateaux) et au savoyard de l'étape, J.F Déage !





**Clin d'œil a sélectionné pour vous les manifestations de ce début d'année.**

**Sam 9 février**

à *Baillet-en-France*  
7ème **salon des métiers et de la formation** du canton de Viarmes. A la salle des Fêtes, de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.

**Sam 30 mars**

à *Presles*  
**Match d'improvisation** théâtrale avec interludes musicaux.

**Dim 3 mars**

à *Villaines*  
**Brocante** organisée par l'âge d'or.

**Mar 5 mars et mar 2 avril**

à *Montsoult*  
**Jam Sessions** : Rencontres musicales (Jazz, Rock, Fusion, Latino, Funk) 3□ (20F) - Salle polyvalente. 21H00



**A VENDRE**

**Opel kadet blanche**  
77000 km 5 cv année  
90.Prix : 12000F ou  
1829,40□.  
Tel : 01 34 19 35 75.

**Smoke machine**  
A vendre machine à fumée pour animation fête et soirée.  
Prix : 600F ou 91,40□.  
Tel : 06 83 32 94 94.

**A LOUER**

**Studio**  
Loue studio à Villiers le sec.  
Tel bureau : 01 34 09 06 28. Tel domicile : 01 30 35 71 47.

**BABY SITTING**

Baby sitting sur Villaines-sous-bois.  
Contacter Fabienne au  
01 30 35 06 93.



**Dans le cadre de la titularisation de Gisèle Antonio au poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, Clin d'œil a souhaité apporter de plus amples informations sur le métier d'ATSEM.**

Il semblait intéressant de rencontrer la personne qui s'occupe de nos petits Villainois. Elle connaît nos enfants pour en avoir la responsabilité de la garderie à la cantine. Si elle est sensible à la bienveillance des enfants, elle est aussi chargée de l'assistance au personnel enseignant. Pour les enfants qui aiment à se confier, voici un rôle important où la discrétion est nécessaire face à leur intimité. Gisèle soutient le parcours pédagogique des élèves mais son rôle n'est pas de se substituer à l'enseignante.

Si on demande à Gisèle son parcours professionnel, elle nous explique qu'elle a tout d'abord été nourrice à domicile. Elle a eu l'opportunité, il y a 10 ans de tenir la cantine et la garderie. Puis il y a 3 ans, elle a obtenu le poste d'Agent d'Entretien Qualifié pour s'occuper de la grande section de maternelle.

- **"Qu'en est-il de vos conditions de travail ?"**  
Gisèle nous confie : "Avec les enfants tout se passe bien

même si les élèves de maternelle sont turbulents. Ils ont besoin de s'exprimer, c'est pourquoi je leur fais faire des activités manuelles, des jeux pour le développement de la motricité dans l'espace et l'apprentissage de poèmes. Ce qu'il nous manque le plus ce sont surtout du matériel pédagogique et de la place supplémentaire.

- **"Que pensez-vous de votre titularisation ?"**  
- "Je pense avoir les qualités humaines et l'expérience professionnelle pour ce poste. En effet il ne me semble pas nécessaire de réussir un concours basé sur la culture générale pour exercer ce métier. "

- **"Comment les enfants vous perçoivent-ils ?"**  
- "Au sein de l'école, les petits sont contents de venir travailler avec moi, les activités sont attractives. Ils me perçoivent comme une éducatrice. C'est surtout en voyage scolaire qu'ils se rendent compte que je suis une personne comme eux. Ils ne s'imaginent pas que je puisse vivre comme chacun d'eux et comme leurs parents."

- **"Dans quel terme voulez-vous qu'ils se souviennent de vous ?"**  
-"Je voudrais bien qu'ils n'oublient pas les activités que l'on a faites ensemble et qu'ils gardent leur enthousiasme d'enfant."

VA

**-N°04- janvier 2002**  
**Clin d'Oeil**, journal bimestriel gratuit de l'association **Peut-être...**

**Comité de rédaction :**  
Rédacteur en chef: Michel Bétrancourt - Directrice de la publication, rédactrice: Annette Durieux - Maquettiste, RdC adjoint: Erwan Dupeux-Maire - Secrétaire de rédaction, rédacteur: Soeren Dupeux-Maire - Rédacteurs: Valérie Antimes, Cathy Antimes, Catherine Vacher, Mathieu Durieux, Pierrette Ballot **"Peut-être..."**  
-**Clin d'Oeil-4, rue Camille Moureau à Villaines**  
e-mail : [peutetre@free.fr](mailto:peutetre@free.fr)

Commission paritaire en cours.  
Imprimerie: IDG, 4 rue d'Oran, Paris XIX<sup>e</sup>

**A V O T R E S E R V I C E . . .**

Votre concessionnaire



SERVICE APRES-VENTE  
PIECES DETACHEES  
VEHICULES  
NEUFS ET OCCASIONS



**Minisini s.a.**  
12, route de Viarmes  
95570 VILLAINES-SOUS-BOIS  
Tél. 01 30 35 98 88